

LES Mérites d'architecture DE LA Ville de Québec

Lors du gala annuel des Mérites d'architecture de la Ville de Québec, tenu le 9 décembre, vingt et un certificats et mentions ont été remis pour des réalisations architecturales remarquables autant par leur audace que par la qualité de leur réalisation.

Parmi les différentes catégories, se trouve le Prix du public. Plus de 3500 personnes ont voté pour l'un ou l'autre des projets en nomination et il s'agit donc, encore cette année, d'un grand succès!

Parmi les huit finalistes de cette 6^e présentation, le public a choisi l'Aéroport international Jean-Lesage pour sa transformation d'envergure. De par son design contemporain et la symbolique des matériaux utilisés, le nouvel aéroport affirme clairement l'identité et le dynamisme de la capitale nationale. Présentant une volumétrie avant-gardiste et une grande ouverture sur son environnement, il offre des espaces intérieurs vastes et conviviaux. Bâtiment phare, porte d'entrée internationale de la région de Québec, il s'avère un projet significatif pour sa population.



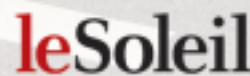
Commanditaires



Entente de développement culturel



Partenaire officiel



Habitation | Construction neuve | basse densité

Lauréat

Ralph Koehler
Résidence située au 1236, avenue Suzor-Coté
Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery
Conception : Ralph Koehler/Architecture Le Corbusier
Réalisation : Ralph Koehler/Robko inc.



Cette construction neuve de prestige se distingue par la cohérence de sa composition autant en ce qui a trait à sa volumétrie qu'à ses matériaux et à sa fenestration. Les multiples retraits et saillies qui la composent modulent son volume et permettent ainsi son intégration au quartier environnant où l'on trouve une majorité de bâtiments de plus faible gabarit. Les nombreuses fenêtres en bandeau accentuent l'horizontalité du bâtiment et sont disposées avec recherche et cohérence sur l'ensemble des façades du bâtiment. La répartition des deux matériaux de revêtement principaux, la pierre naturelle et le bois, est bien équilibrée et leurs différentes colorations s'harmonisent parfaitement entre elles, participant ainsi à l'expression distinctive de cette habitation.

Mention spéciale

Sara Lavoie et Jean-Michel Guay
Résidence située au 14270, rue de la Marianne
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
Conception : Anne Vallières, architecte
Réalisation : René Marcoux



Le jury a tenu à décerner une mention spéciale à ce projet d'habitation hors de l'ordinaire. En effet, de par sa volumétrie, la composition de ses façades et l'agencement astucieux de ses matériaux récupérés, cette modeste résidence se démarque de façon originale tout en étant respectueuse de son environnement.

Finalistes

David Beaulieu
Résidence située au 210, rue de Chavannes
Arrondissement de Charlesbourg
Conception : Icoos inc.
Réalisation : Construction Maurice Bilodeau inc.

René Blanchet
Résidence située au 1283, rue du Capitaine-Bernier
Arrondissement Laurentien
Conception : Yvan Deschênes, architecte
Réalisation : Habitations Boivin

Richard Boisvert et Sima Saleki
Résidence située au 4335, rue Gaston-Dufresne
Arrondissement Laurentien
Conception : Richard Boisvert et Sima Saleki/Les Dessins Drummond inc.
Réalisation : Construction Normand Guimont inc.

Jean-Yves Tremblay et André Vandal
Résidence située au 2700, rue d'Ovidéo
Arrondissement des Rivières
Conception : Marie-Pier Marin
Réalisation : André Rousseau Construction inc.

Habitation | Construction neuve | moyenne et haute densité

Lauréat

Les Façades de l'île
Bâtiments situés aux 1300-1302, boulevard des Chutes
Arrondissement de Beauport
Conception : Côté Chabot Morel, architectes
Réalisation : Jean Saint-Hilaire

Ce bâtiment implanté sur un site aux percées visuelles remarquables offre une volumétrie riche malgré son apparence simplifiée. Dans son approche relativement modeste, le concepteur a su travailler les saillies et disposer les différents matériaux avec efficacité et imagination. La brique d'une coloration foncée, utilisée à la base du bâtiment ainsi que sur une grande portion des façades avant et arrière, ancre le bâtiment au sol tout en lui conférant une grande sobriété. Pour sa part, le revêtement léger de fibrociment, d'un coloris flamboyant, installé sur les sections de murs en saillie et sur des portions des façades latérales, lui apporte vitalité et contraste. De plus, le rythme et la coloration des ouvertures ainsi que la disposition des balcons témoignent du contrôle précis qui a été exercé sur chacune des composantes de ce projet innovant.



Credit photo : stephanequelin.com

Mention spéciale

Le George V
Bâtiment situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier
Arrondissement de La Cité
Conception : Consortium Nelson Larrivée et Richard Saint-Pierre Architectes/Nelson Larrivée, architecte
Réalisation : Verreault inc.

Les membres du jury ont tenu à souligner les efforts d'intégration et d'harmonisation de ce projet inséré dans un secteur sensible de la Grande Allée. Avoisinant à la fois des édifices centenaires et des bâtiments de l'époque moderne, cette nouvelle construction allie sobriété et distinction. Le travail volumétrique, notamment sur les cinq premiers étages dans la partie ouest du bâtiment, l'agencement cohérent des balcons, en retrait ou en saillie, avec ceux des bâtiments voisins, de même que le choix de matériaux nobles, d'une coloration appropriée, permettent une intégration harmonieuse au milieu environnant. De plus, les aménagements extérieurs et paysagers créent des interfaces intéressantes avec la rue et leur qualité mérite d'être soulignée.



Mention spéciale

Les Jardins Gomin Condominiums
Bâtiment situé au 2036, boulevard René-Lévesque Ouest
Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery
Conception : Pierre Martin Architecte
Réalisation : Ogesco Construction inc.

Les membres du jury ont également tenu à remettre une mention spéciale à ce bâtiment car, tout comme les précédents, il présente des qualités d'intégration au contexte urbain particulier dans lequel il se situe. Implantée aux côtés d'un bâtiment dont l'intérêt architectural est reconnu, la Maison Gomin, et sur un site chargé d'histoire, cette nouvelle construction se démarque par sa volumétrie caractérisée par des sections arrondies que les balcons viennent accentuer. Le revêtement de pierre que l'on trouve sur une grande proportion des façades rappelle celui de la Maison Gomin et lui rend hommage. De la composition d'ensemble, se dégagent tout à la fois, rigueur, simplicité et sophistication. Les coloris et le raffinement des détails contribuent à l'harmonie du bâtiment et lui confèrent une grande prestance.



Finalistes

Immeuble Martineau
Bâtiment situé aux 37-39, rue Châteauguay
Arrondissement de La Cité
Conception : Atelier 4^e Niveau / Jacky Deschênes, architecte
Réalisation : Les Constructions A. Carrier

Habitation Vivre Chez Soi
Bâtiment situé aux 140-160, rue Saint-Luc
Arrondissement de La Cité
Conception : Lafond, Côté, architectes
Réalisation : Les Constructions Béland et Lapointe inc.

Immeuble Paul Saint-Pierre
Bâtiment situé au 524, rue Saint-Gabriel
Arrondissement de La Cité
Conception : Atelier 4^e Niveau / Jacky Deschênes, architecte
Réalisation : Construction Rénovation Paul Saint-Pierre

Centre hospitalier Chauveau
Bâtiment situé au 12027, rue de l'Hôpital
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
Conception : Les Architectes Beaudet et Faille
Réalisation : Habitations Consultants H. L. inc.

Habitation | Rénovation

Lauréat ex æquo

Christian Racine
Résidence située aux 132-136, rue De La Salle
Arrondissement de La Cité
Conception : Luc Tremblay architecte
Réalisation : Emmy Construction inc.

Le jury souligne l'amélioration remarquable apportée à l'apparence du bâtiment à la suite des travaux réalisés. Initialement revêtu d'acier léger et de pierre artificielle, de même que de bardeaux d'asphalte sur la toiture, le bâtiment arbore maintenant une façade de brique d'argile et une toiture d'acier galvanisé qui lui redonnent les caractéristiques identitaires du quartier dans lequel il est situé. De plus, le remplacement des fenêtres et des portes ainsi que le réalignement des ouvertures lui apportent une touche contemporaine. Cette réalisation est un exemple de rénovation réussie dans les quartiers centraux de Québec.



Lauréat ex æquo

Karine Charbonneau et Maxime Bélanger
Résidence située aux 355-359, rue Hermine
Arrondissement de La Cité
Conception : G4 Architecture
Réalisation : Construction Couture et Tanguay

Malgré que ce projet ne respecte pas intégralement les règles d'intervention préconisées pour les quartiers centraux de Québec, le jury a tenu à souligner le mérite des propriétaires qui ont, de façon évidente, amélioré considérablement l'apparence initiale de leur bâtiment. Considérant qu'il était impossible d'envisager la mise en place d'un revêtement de brique sur la façade de ce bâtiment dû à des contraintes structurales, le concepteur a opté pour un revêtement léger qu'il a traité tout en contrastes et avec simplicité en adoptant un parti résolument contemporain. La corniche d'une couleur argentée, remise en état, sert de lien continu entre les deux parties du bâtiment et contribue à la cohésion de l'ensemble. Cette rénovation se démarque donc par l'originalité de son concept et par un souci d'intégration. Elle est une réussite malgré les contraintes rencontrées et des moyens modestes.



Finalistes

Hélène Drolet et Gilles Légaré
Résidence située au 3960, rue Pincourt
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
Conception : David Bouchard
Réalisation : Hélène Drolet et Gilles Légaré

Christian Villeneuve
Résidence située au 12565, boulevard Saint-Claude
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
Conception : Christian Villeneuve
Réalisation : Menuiserie Delisle (1988) inc.

Habitation | Rénovation | Agrandissement

Lauréat

Luc Cournoyer
Résidence située au 539, rue Turgeon
Arrondissement de La Cité
Conception : Croft Pelletier, architectes
Réalisation : Construction Citadelle



Cet ancien garage de mécanique automobile a été agrandi et transformé en loft d'habitation. L'intervention est non seulement intéressante du point de vue architectural, mais elle contribue à l'objectif de densification des quartiers centraux de Québec. Le concepteur a réussi à transformer un bâtiment de faible valeur architecturale, qui constituait une nuisance visuelle, en un élément qui participe aujourd'hui à la qualité du quartier. L'agrandissement effectué à l'avant du bâtiment a permis de ramener cette construction sur la rue, et de l'aligner aux bâtiments voisins. D'un parti contemporain, la volumétrie très pure de l'agrandissement se démarque dans l'environnement, mais le choix des matériaux de revêtement, le bois et le fibrociment, de coloris neutres, adoucissent les formes et permettent une bonne intégration au milieu. Le traitement de la porte de garage, en lattes de bois, ainsi que la terrasse végétale aménagée sur sa toiture apportent chaleur et vie à cet élément. On retrouve derrière cette façade, une cour intérieure sur laquelle ouvrent les différents espaces du loft offrant ainsi une grande perméabilité entre l'intérieur et l'extérieur. Ce petit projet hors du commun se démarque dans son quartier et en constitue maintenant un attrait.

Finalistes

Georges Amyot
Résidence située au 3, avenue Sainte-Geneviève
Arrondissement de La Cité
Conception et réalisation : Georges Amyot, architecte

Christian Roy
Résidence située au 355, avenue Wilfrid-Laurier
Arrondissement de La Cité
Conception : Groupe Gerpatec inc.
Réalisation : Ogesco Construction inc.

Marc Lacoursière
Bâtiment situé au 605, rue Saint-Olivier
Arrondissement de La Cité
Conception : Atelier 4^e Niveau/Jacky Deschênes, architecte
Réalisation : Hamel et Alain inc.

Marie-Hélène Caya et Robin Plamondon
Résidence située au 2105, rue Coursol
Arrondissement des Rivières
Conception : Robin Plamondon/Louis Desrochers, architecte
Réalisation : Robin Plamondon/Laberge et Allard inc. Entrepreneur général

Édifices commerciaux et industriels | Construction neuve

Lauréat

Métro Cartier

Édifice situé au 977, avenue Cartier
Arrondissement de La Cité
Conception : ABCP architecture+urbanisme
Réalisation : Verreault inc.



Le jury souligne le caractère innovateur de l'architecture de ce nouveau bâtiment qui présente de grande qualité d'intégration urbaine. Malgré un gabarit plus imposant que certains de ses voisins, ce bâtiment s'intègre parfaitement dans le secteur car sa volumétrie et son traitement ont été travaillés avec soins. On a notamment morcelé le dernier étage pour y encastrier les balcons et on a utilisé une brique d'une couleur typique des revêtements d'argile du quartier. Un bandeau d'acier marque la hauteur du rez-de-chaussée qui correspond à celle des constructions avoisinantes. La disposition des fenêtres est inspirée de celle des édifices voisins et la grande section de verre laisse deviner l'activité qui se déroule à l'intérieur, contribuant ainsi à l'animation de la rue. L'entrée principale, marquée par le coin tronqué en maçonnerie, est bien lisible et invitante. Ce projet de facture contemporaine a donc relevé un grand défi d'intégration et d'harmonisation malgré les nombreuses contraintes que représentait sa réalisation.

Finalistes

Uniprix (Les Promenades de Beauport)

Édifice situé au 2845, avenue Saint-David
Arrondissement de Beauport
Conception : Tremblay, L'Écuyer Architectes et Associés
Réalisation : Garoy Construction inc.

Hôtel Château Laurier

Édifice situé au 1220, place George-V Ouest
Arrondissement de La Cité
Conception : Richard Saint-Pierre Architectes
Réalisation : Verreault inc.

Les Constructions Pierre Blouin inc.

Édifice situé au 1800, rue Principale
Arrondissement des Rivières
Conception : Gilles Laflamme, architecte
Réalisation : Les Constructions Pierre Blouin inc.

Centre de location Hewitt équipement ltée

Édifice situé au 1850, rue Léon-Harmel
Arrondissement des Rivières
Conception et réalisation : Garoy Construction inc.

Édifices commerciaux et industriels | Rénovation

Lauréat

Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec

Édifice situé au 1351, chemin Sainte-Foy
Arrondissement de La Cité
Conception : Ramoisy Tremblay Architectes
Réalisation : Beauvais et Verret inc.

Le jury a reconnu cet agrandissement comme particulièrement audacieux. Situé dans un milieu où la majorité des constructions sont de caractère traditionnel, ce projet innovant et contemporain a contribué à compléter la trame urbaine dans le respect de l'échelle du secteur. Comme il fallait conserver le stationnement public sur le terrain, l'agrandissement s'est réalisé au-dessus de celui-ci, dans l'alignement du premier étage du bâtiment existant. Le traitement de la section couverte du stationnement se démarque par la finesse de ses détails architecturaux et de ses aménagements extérieurs. Les entrées sont bien marquées. La composition des façades de cet agrandissement et le choix des matériaux font preuve d'innovation et contribuent à assurer la continuité avec le bâtiment existant avec lequel il forme un ensemble intéressant qui interpelle le passant.



Mention spéciale

Boulangerie Le Croquemouche

Édifice situé aux 225-229, rue Saint-Joseph Est
Arrondissement de La Cité
Conception : Atlante Architecture + Design inc.
Réalisation : Lauréat Pepin inc.

Le jury a souhaité décerner une mention spéciale à ce projet de rénovation bien réussi qui a permis d'améliorer considérablement l'aspect de la façade commerciale de ce bâtiment, au rez-de-chaussée. On y dénote un effort dans la composition, qui vise à bien exprimer chacune des fonctions du bâtiment, marquant le contraste entre l'espace commercial, à caractère public, et celui, plus privé, des logements. La fenestration généreuse au rez-de-chaussée offre une bonne visibilité des activités du commerce et son entrée, bien définie, est invitante.



Finalistes

Immeuble Transtel International

Édifice situé au 742, rue Saint-Joseph Est
Arrondissement de La Cité
Conception : Boudreau Fortier & Associés
Réalisation : Menuiserie D. Pouliot

Immeuble Gavrex

Édifice situé aux 810-816, rue Saint-Joseph Est
Arrondissement de La Cité
Conception : Boudreau Fortier & Associés
Réalisation : Construction Michel Gagnon inc.

Marius Garon inc.

Édifice situé au 10885, boulevard de l'Ornière
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
Conception : Côté Chabot Morel, architectes
Réalisation : Les Constructions Pierre Blouin inc.

Entreprises Lamarche et Corneau

Édifice situé au 1545, rue Temple
Arrondissement des Rivières
Conception : Icoos inc.
Réalisation : Construction de L'Escuat

Pierre Boily Électrique inc.

Édifice situé au 1550, rue du Grand Tronc
Arrondissement des Rivières
Conception : Daniel A. Denis, architecte
Réalisation : Construction Geld inc.

Centre Neufchâtel

Édifice situé aux 2218-2290, boulevard Bastien
Arrondissement des Rivières
Conception : Bisson et Associés
Réalisation : Les constructions A Carrier inc.

Placement JES inc.

Édifice situé au 5145, rue Rideau
Arrondissement des Rivières
Conception : Bisson et Associés
Réalisation : JES Construction inc.

Édifices publics et institutionnels | Construction neuve

Lauréat



Centre d'hébergement et CLSC de Limoilou

Édifice situé aux 1401-1405, chemin de la Canardière
Arrondissement de Limoilou
Conception : Bouchard Bussières Ramoisy Tremblay architectes
Réalisation : EBC inc.

Implanté face à une allée d'arbres majestueux qui devait être conservée, ce projet d'envergure se démarque par la qualité de son résultat malgré les nombreuses contraintes que représentait ce site. Le bâtiment, dont le gabarit est tout de même imposant, s'intègre adéquatement dans le secteur grâce à des jeux volumétriques marquant chacune des fonctions du bâtiment. L'aile, implantée sur le chemin de la Canardière, qui abrite les locaux du CLSC, est d'un volume plus réduit qui fait référence au gabarit des bâtiments voisins sur cet axe. Pour les locaux du CHSLD, à l'intersection de la 18^e Rue et de l'avenue De Vitre, le volume est plus imposant et s'identifie davantage aux constructions existantes sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus dont il emprunte aussi la brique, ce qui facilite son intégration au milieu. Sa composition architecturale, résolument contemporaine, est empreinte d'une grande simplicité. Le jury a aussi tenu à souligner la maîtrise dont a fait preuve le concepteur sur l'ensemble des éléments du projet.



Mention spéciale

Maison des Naissances

Édifice situé aux 1280-1290, 1^{er} Avenue
Arrondissement de Limoilou
Conception : Lemay et associés architecture et design
Réalisation : Les Constructions Technipro (1998) inc.

Le jury souligne la qualité de ce projet réalisé avec des moyens particulièrement modestes. Par sa volumétrie et sa composition architecturale, ce bâtiment s'intègre harmonieusement au quartier. Il reprend, avec une facture contemporaine, le gabarit des bâtiments voisins et s'inspire des caractéristiques typiques de ce quartier pour le choix du revêtement de brique d'argile et pour la forme des balcons en saillie. Il reflète aussi une grande sobriété, ce qui fait toute sa richesse.

Finalistes

Centre d'hébergement Le Boisé

Édifice situé au 3690, boulevard Nelson
Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery
Conception : Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu Architectes
Réalisation : Decarel inc.

Édifices publics et institutionnels | Rénovation

Lauréat

Pavillon Ferdinand-Vandry (Université Laval)

Édifice situé au 1050, avenue de la Médecine
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Conception : Le Consortium BRG (Bernard et Cloutier/Ricard et Mathieu/Gagnon Letellier Cyr)
Réalisation : Pomerleau inc.

Cet agrandissement complète avec sensibilité et respect le Pavillon Ferdinand-Vandry abritant la Faculté de médecine de l'Université Laval. Ce nouveau complexe est adossé au bâtiment existant, le long d'une façade rectiligne de 160 mètres, en y réservant un dégagement qui sert à l'aménagement d'une cour intérieure. Les espaces ainsi créés apportent luminosité et ouverture à l'intérieur du complexe, tout en facilitant l'orientation des usagers. On a aussi conservé la continuité de l'axe Théologie/Médecine, du plan d'origine du campus, en y alignant la nouvelle entrée du pavillon. Le volume principal de l'agrandissement est revêtu de pierre et ponctué d'une grande ouverture, traitée en mur rideau, reprenant le traitement de la façade du pavillon d'origine. Les couleurs vives de ce mur rideau et des pare-soleil jettent un clin d'œil à la mosaïque extérieure présente sur le bâtiment d'origine. Cet agrandissement réussi et bien intégré à son contexte témoigne de la maîtrise des concepteurs qui ont su tirer parti des contraintes que présentait le bâtiment existant.



Finalistes

Aéroport international Jean-Lesage

Édifice situé au 500, rue Principale
Arrondissement Laurentien
Conception : Le Consortium d'architectes GPC (Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu/Provencher, Roy et Associés/Cardinal, Hardy et associés
Réalisation : Verreault inc.

Cégep de Limoilou

Édifice situé au 1398, 8^e Avenue
Arrondissement de Limoilou
Conception : ABCP architecture + urbanisme
Réalisation : Les Constructions Béland et Lapointe inc.

Recyclage

Lauréat

Maison Gomin – Parc commémoratif Gomin

Édifice situé au 2026, boulevard René-Lévesque Ouest
Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery
Conception : Pierre Martin Architecte
Réalisation : Maison Gomin inc./Ogesco Construction inc.

Ce recyclage d'un bâtiment d'une architecture remarquable a été conduit avec doigté et sagesse. La nouvelle vocation de ce bâtiment est en parfait accord avec son architecture d'origine, ce qui a permis de minimiser les modifications nécessaires à son implantation. Afin de remettre ce bâtiment en valeur dans sa nouvelle vocation, des travaux majeurs de restauration, plus particulièrement de consolidation de la maçonnerie de certaines sections de mur, ont été mis en œuvre. De plus, l'ajout d'éléments accessoires d'une facture contemporaine a été réalisée dans le respect de l'architecture du bâtiment et on remarque qu'il se dégage de toutes ces interventions beaucoup de sobriété et d'élégance.



Finalistes

Les Chocolats Favoris

Édifice situé au 8320, 1^{er} Avenue
Arrondissement de Charlesbourg
Conception : Les Chocolats Favoris inc.
Réalisation : Entrepreneur Réno-Vez enr.

Méga-centre Duplessis Riocan Holdings (Québec) inc.

Édifice situé aux 1150-1160, autoroute Duplessis
Arrondissement Laurentien
Conception : Daniel Arbour & Associés (DAA) inc.
Réalisation : Garoy Construction inc.

Affichage Lauréat

Bar L'Inox

Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 655, Grande Allée Est
Arrondissement de La Cité

Conception et réalisation : Enseigne Jean Chaîné



De facture résolument contemporaine, l'ensemble des enseignes de ce commerce s'intègre harmonieusement au bâtiment et, aussi, particulièrement bien à ce secteur de la colline Parlementaire. Le graphisme sophistiqué qu'elles proposent, soutenu par des matériaux de qualité, tel l'acier inoxydable, favorise leur intégration et leur efficacité. Leur message est simple et clair et la subtilité des couleurs choisis contribue à la richesse du concept d'ensemble.

Mention

La Capitale

Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 2875, boulevard Laurier
Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery

Conception et réalisation : Enseignes Impact Visuel inc.



Le concept d'ensemble réalisé pour l'affichage commercial sur ce bâtiment à occupations multiples est un exemple de réussite à cet égard et est digne de mention. Malgré qu'il soit réalisé à l'échelle de l'automobiliste, cet affichage démontre une sobriété et un souci d'uniformisation et d'intégration. Toutes les enseignes, réalisées en lettres individuelles de couleur blanche, sont apposées sur un même bandeau faisant partie intégrante de l'architecture du bâtiment et dont la couleur noire en facilite la lisibilité.

Finalistes

Hôtel Château Laurier

Pour l'ensemble des enseignes réalisées au 1220, place George-V
Arrondissement de La Cité

Conception et réalisation : Le Groupe Poitras inc.

Boulangier Le Painrisien

Pour l'enseigne en saillie réalisée au 185, rue Racine
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception et réalisation : L'Enseignerie

Le Salon Coiffure Distinctive

Pour l'enseigne au sol réalisée au 7825, 1^{re} Avenue
Arrondissement de Charlesbourg

Conception et réalisation : L'Enseignerie

Dubé, Perrault et Villeneuve, pharmaciens

Pour l'enseigne en saillie réalisée au 38, côte du Palais
Arrondissement de La Cité

Conception et réalisation : L'Enseignerie

Entretien et préservation Lauréat

Anne Delisle et Bernard Filion

Résidence située au 8147, Le Trait-Carré Ouest
Arrondissement de Charlesbourg

Cette habitation d'influence second Empire est particulièrement bien conservée et présente des caractéristiques volumétriques qui remontent à sa date de construction, soit en 1870. La forme de la toiture est demeurée intacte et la tôle traditionnelle à la Canadienne a été refaite et récemment repeinte de couleur rouge, une couleur typique des toitures de tôle de cette époque. La fondation de moellons de pierre est encore visible et bien entretenue et le revêtement des quatre murs en brique d'argile demeure intact. Les ouvertures d'origine, portes et fenêtres, ont été conservées. La galerie, couverte par l'excédent de la toiture mansardée, fait le tour de la maison et conserve toujours les fins détails de finition du plafond. Les garde-corps, dont les barreaux sont disposés en rayon, sont caractéristiques de l'arrondissement historique de Charlesbourg et ont fait l'objet d'un entretien constant qui a permis leur conservation. À ce jour, l'ensemble des interventions réalisées par les propriétaires sur ce bâtiment ont toujours contribué à conserver son apparence d'origine et l'ensemble de ses qualités architecturales.



Finalistes

Marie-Josée Goudreault

Résidence située au 1508, rue du Haut-Saint-Maurice
Arrondissement Laurentien

Robert Bell

Résidence située au 3550, rue Chevalier
Arrondissement des Rivières

Hommage

Jean-Marie Roy, architecte

Cette année, les Mérites d'architecture rendent hommage à l'architecte Jean-Marie Roy pour l'ensemble de ses réalisations architecturales. Les bâtiments et les ensembles de bâtiments remarquables réalisés par Jean-Marie Roy ont fortement contribué à forger l'identité de l'architecture québécoise contemporaine et, plus particulièrement, celle du paysage urbain de la capitale. Qu'il s'agisse, entre autres, du Campus de Cap-Rouge, du Centre de recherche industrielle du Québec ou du PEPS de l'Université Laval, toutes ces réalisations portent la marque de la modernité.

Grand amoureux des arts et du patrimoine, M. Roy a constitué une riche collection d'objets et d'œuvres d'art du XX^e siècle. Il a également été président du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec de 1984 à 1989. Intimement liés, l'art et l'architecture représentaient pour lui un moyen de doter les villes d'une identité propre.

Jean-Marie Roy a reçu de nombreuses distinctions au long de sa carrière. Il est, entre autres, membre de l'Ordre du Canada (1995), membre de l'Académie royale des arts du Canada et fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada (1975). Aussi, il a reçu la Médaille du Gouverneur général (1986) et le Prix d'excellence en architecture de l'Ordre des architectes du Québec (1985).



Credit photo : Keadel



Credit photos : Ellisfen, A.M.C.



Credit photo : Jean-Marie Roy